



## Alison G. FitzGerald

Associée

T : 613.683.2306 / T : 416.777.6073 / C : fitzgeralda@bennettjones.com

Ottawa / Toronto

### FORMATION

The George Washington University, BA,  
1997

International Institute of Human Rights,  
Certificate (International Human Rights  
Law), 2002

The Hague Academy, Certificate (Public  
International Law), 2003

McGill University, B.C.L./LL.B, 2005

### ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 2006

New York, 2007

Alison FitzGerald se spécialise dans l'arbitrage international et l'investissement international. Elle adopte une approche pratique pour conseiller les clients, en cherchant à comprendre leurs besoins commerciaux ainsi que leurs besoins juridiques, leur appétit pour le risque et leurs objectifs stratégiques. Elle défend avec passion ses clients et leurs intérêts.

La pratique d'arbitrage d'Alison comprend de l'expérience à titre d'avocate-conseil dans le cadre d'arbitrages commerciaux internationaux complexes et d'arbitrages entre investisseurs et États. Elle a également été secrétaire du tribunal dans le cadre d'arbitrages ayant fait jurisprudence, et elle apporte des connaissances uniques à sa pratique d'avocate grâce à des années d'expérience auprès de certains arbitres éminents du monde. Dans le cadre de ses travaux d'arbitrage, Alison a acquis des connaissances et une expérience approfondie dans un certain nombre de secteurs d'activité, notamment le pétrole et le gaz en amont, la construction, les infrastructures, l'exploitation minière, les ressources naturelles, l'approvisionnement en aérospatiale et en défense, l'octroi de licences d'utilisation de logiciels, les chemins de fer et les produits chimiques.

La pratique d'Alison en matière de négociation internationale et d'investissement consiste à conseiller les clients sur l'interprétation des traités, la navigation dans les règles négociation et l'application des règles négociation par le biais de recours commerciaux. Elle conseille aussi régulièrement des clients et défend leurs intérêts dans des affaires complexes liées aux sanctions économiques, aux contrôles à l'exportation, à l'esclavage moderne, à l'éthique des affaires et à la lutte contre la corruption.

Elle a tiré parti de ses antécédents en droit international public et en droit constitutionnel pour conseiller et représenter des clients dans des affaires complexes mettant en cause des violations potentielles des droits de la personne en vertu du droit international dans le cadre d'opérations à l'étranger, et pour intenter des poursuites et se défendre dans le cadre de réclamations fondées sur la Charte canadienne des droits et libertés.

Alison a comparu devant les cours fédérales du Canada, la Cour supérieure de justice de l'Ontario, la Cour d'appel de l'Ontario et la Cour suprême du Canada dans des litiges nationaux. Elle a également comparu devant l'Agence des services frontaliers du Canada et le Tribunal canadien du commerce extérieur dans le cadre de procédures relatives à la réparation de documents. Plus récemment, elle a guidé des clients dans le cadre du processus de plainte en matière de droits de la personne de l'ombudsman canadienne de l'entreprise responsable.